

Agir au lieu de retarder

Berne, le 30 juin 2015

Communiqué de presse

Agir au lieu de retarder

Le PLR veut améliorer la loi sur l'asile selon la volonté du peuple

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux met en œuvre la volonté du peuple. La commission des institutions politiques du Conseil national a décidé, avec le soutien du PLR, d'entrer en matière sur la restructuration du domaine de l'asile. Le PLR apprécie que la discussion soit entamée. Il est primordial à nos yeux, que les mesures temporaires adoptées par le peuple en 2013 soient intégrées le plus rapidement possible au droit ordinaire, afin de pouvoir continuer à les appliquer. Au lieu d'éviter le débat et de retarder la mise en œuvre, nous contribuons à l'amélioration de la loi sur l'asile, en adéquation avec la décision du peuple et pour que les procédures soient accélérées.

Le peuple a adopté le 9 juin 2013 avec 78% de voix, les mesures urgentes en matière d'asile. Notamment, le peuple a accepté les centres spécifiques pour les demandeurs d'asile qui représentent un danger pour la sécurité et l'ordre public. Cette base légale permet d'utiliser les bâtiments déjà existants comme centres d'accueil pour les demandeurs d'asile. Le PLR a toujours soutenu ces mesures urgentes, adoptées par le peuple. Il s'agit maintenant de les transposer dans le droit ordinaire. Le refus du projet serait également un vote contre ces mesures et ne respecterait pas la volonté des citoyens.

Remédier de manière ciblée aux abus du système d'asile

Le PLR continuera de s'engager pour que les procédures d'asile soient accélérées, que leur application soit améliorée et qu'on agisse de manière ciblée contre les abus. Seuls les demandeurs dont la vie est véritablement en danger et qui ont dû quitter leur pays, doivent obtenir le statut de réfugié. Si la personne ne nécessite pas de protection, elle doit se voir retirer son droit de séjour en Suisse. Les réfugiés et les personnes admis provisoirement qui effectuent un voyage dans leur pays d'origine, ne doivent plus bénéficier du statut de réfugié et leur droit de séjour doit leur être retiré (voir également l'interpellation à ce sujet du groupe parlementaire libéral-radical « [Requérants d'asile érythréens. Pratique d'admission et agissements douteux du consulat général à Genève](#) »).

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts

- › Philipp Müller, président du PLR. Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79
 - › Isabelle Moret, vice-présidente du PLR. Les Libéraux-Radicaux, 079 332 08 23
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-

Agir au lieu de retarder